

PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE D'ADAINVILLE

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

ANNEXES

ARRETE LE

11 JUILLET 2017

APPROUVE LE

PIECE DU PLU

5



PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE D'ADAINVILLE

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

ARRETE LE

11 JUILLET 2017

APPROUVE LE

PIECE DU PLU

5.2



PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE D'ADAINVILLE

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

ARRETE LE

11 JUILLET 2017

APPROUVE LE

PIECE DU PLU

5.2.1



LES SERVITUDES RELATIVES À LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

A1 - Forêt communale	Bois Hubert (abrogé par la Loi forestière du 09/07/2001)
A4 - Servitude de passage	La Vesgre et ses affluents - Servitude de passage 1,33 m
A7 - Forêt de protection	Massif de Rambouillet
AC1 - Monument historique	Édifice classé - Église chœur lambrissé

LES SERVITUDES RELATIVES À L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET CERTAINS ÉQUIPEMENTS

PT2 - Faisceau hertzien	Ligne FAVIERES La Motte (028 008 0001) à GROSROUVRE (078 057 0004). Décret du 22/02/2012
-------------------------	---

LES SERVITUDES RELATIVES À LA SALUBRITÉ ET À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

PM1 – risque d'inondation des cours d'eau non domaniaux	La Vesgre et ses affluents – R111-3 AP 92-458 du 02/11/1992
---	---